

Newsletter

Troisième trimestre 2024 • N° 50

Monia Ghali Ben Said

*Directrice des Acceptations
conventionnelles Tunisie
- Tunis Re -*

L'Assurance Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux

**Un Pilier de la Gestion des
Risques d'Entreprise**

- Éditorial de
Mme Lamia Ben Mahmoud
- Actualités
- Indicateurs clés

Tunis Re

Editorial

**Workshop Tunis Re:
“Les Assureurs se
mobilisent pour la
décarbonation en Tunisie”.**



Renouvellements de 2025: La collaboration est le mot clé dans les négociations

À l'approche des négociations de renouvellement pour 2025, les analystes s'attendent à ce que la nouvelle année conduise à une stabilisation du marché de la réassurance.

Lors des Rendez-vous de Monte-Carlo et de Baden-Baden, les réassureurs ont dû naviguer entre défis et opportunités. Parmi les défis, on relève la volatilité géopolitique, l'inflation persistante, l'incertitude macroéconomique et l'accroissement des sinistres catastrophiques au premier semestre 2024.

Par ailleurs, le marché de la réassurance est aujourd'hui dans une position plus durable, l'adéquation des taux pour les catastrophes naturelles et les bons rendements des investissements ont participé à améliorer les résultats du premier semestre 2024, malgré des pertes liées aux catastrophes naturelles jugées supérieures à la moyenne du secteur.

Aujourd'hui, le marché est considéré robuste et bien capitalisé, avec un capital de réassurance prévu pour augmenter d'environ 9 % en 2024, atteignant 620 milliards de dollars, permettant ainsi pour la première fois depuis environ trois ans, la création de nouvelles startups et de nouveaux capitaux qui sont attendus sur le marché pour 2025.

Les rendements des capitaux propres des réassureurs restent élevés, incitant ces acteurs à maintenir leurs positions et à souscrire davantage d'affaires, tout en prévoyant une rigueur de souscription continue.

Les analystes notent que malgré les ajustements tarifaires réalisés en 2022 et 2023, la restructuration des programmes se poursuivra pour 2025, étant donné que la nature du risque évolue rapidement et les réassureurs doivent réagir et innover pour rester résilient dans un marché qui devient de plus en plus volatile.

Bon Renouvellement !

Lamia Ben Mahmoud



Par Monia Ghali Ben Said

L'Assurance Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux RCMS: Un Pilier de la Gestion des Risques d'Entreprise

Dans le monde des affaires en perpétuelle évolution, les mandataires sociaux, tels que les dirigeants d'entreprises, les administrateurs et les cadres supérieurs font face à un ensemble complexe de défis et de responsabilités prenant des décisions cruciales qui façonnent le destin de leur société.

La prise de décisions stratégiques, la gestion des ressources humaines et la navigation à travers un environnement réglementaire en constante mutation sont autant d'aspects qui nécessitent une expertise et une vision claires.

Cependant, cette position de pouvoir n'est pas exempte de risques, exposant les mandataires sociaux à des litiges potentiels et à des conséquences financières graves. C'est dans ce contexte que l'assurance responsabilité civile des mandataires sociaux, souvent abrégée en RCMS, émerge comme un instrument indispensable pour protéger ces individus contre les conséquences potentielles de leurs actes de gestion. Elle offre une couverture essentielle qui permet aux dirigeants de se concentrer sur leur mission première : guider l'entreprise vers le succès tout en minimisant les risques personnels associés à leur fonction.

« Chaque fois que vous voyez une entreprise qui réussit, dites-vous que c'est parce qu'un jour quelqu'un a pris une décision courageuse. »

Peter Drucker

ALLO? PUIS-JE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE RCMS EXPRESS!?



© MICHEL SZLAZAK

Origine et Évolution de la RCMS :

L'assurance RCMS trouve ses racines dans l'évolution du concept de responsabilité des dirigeants d'entreprises, remontant à la fin du 19^{ème} siècle avec l'essor des sociétés par actions. À cette époque, la responsabilité personnelle des dirigeants face à des décisions mal avisées ou à des violations de leurs obligations fiduciaires a commencé à se formaliser, en réponse aux exigences croissantes des actionnaires et des parties prenantes pour une meilleure gouvernance d'entreprise.

C'est aux États-Unis, dans les années 1930, avec la Grande Dépression et les scandales financiers qui ont suivi, que l'assurance RCMS a véritablement vu le jour. Les premières polices d'assurance RCMS étaient simples, mais elles ont rapidement évolué pour offrir une protection plus complète, s'adaptant à un environnement des affaires de plus en plus complexe et à des réglementations toujours plus strictes. L'assurance RCMS s'est ensuite étendue à l'Europe (dans les années 1980, 1990) et à d'autres régions du monde, devenant un élément incontournable de la gestion des risques pour les entreprises opérant à l'échelle internationale.

La Nature Fondamentale de l'Assurance RCMS :

L'assurance Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux (RCMS), aussi connue sous le nom d'assurance D&O (Directors and Officers) est une couverture d'assurance conçue pour protéger les dirigeants contre les réclamations qui peuvent être faites à leur encontre dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. Ces réclamations peuvent provenir de diverses parties prenantes : actionnaires, créanciers, employés, clients, ou encore régulateurs. Les motifs des réclamations sont variés et peuvent inclure des allégations de mauvaise gestion, d'abus de pouvoir, de conflit d'intérêts et de violation des lois et règlements.

La RCMS protège les dirigeants contre les erreurs de gestion ou les négligences non intentionnelles, mais exclut tout comportement volontairement frauduleux. Cela garantit que l'assurance ne protège pas les individus contre des actes illégaux intentionnels.

Principaux Aspects des Contrats d'Assurance RCMS :

Les contrats d'assurance RCMS comportent des caractéristiques spécifiques qui définissent les conditions de couverture des dirigeants d'entreprise. Ils offrent, en règle générale, une limite par sinistre et une limite par année avec une franchise qui peuvent être ajustées en fonction du profil de risque de l'entreprise, du secteur d'activité ou de l'historique des sinistres.

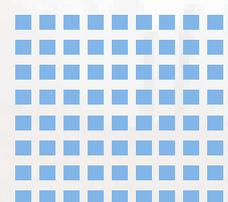
Le contrat d'assurance responsabilité civile des mandataires sociaux est souscrit par l'entreprise et non par les dirigeants et les mandataires sociaux qui en sont les bénéficiaires.

- **Territorialité**

La limite territoriale des polices RCMS peut offrir une couverture internationale notamment pour les entreprises multinationales ou opérant sur différents marchés. Cependant, certains contrats peuvent limiter la couverture à certaines juridictions, en fonction de la législation locale. Des exclusions spécifiques sont généralement appliquées ou une tarification plus élevée est exigée pour les marchés des États-Unis et du Canada qui présentent des risques de litiges plus élevés.

- **Tarification**

Le coût d'une assurance RCMS dépend de plusieurs facteurs, notamment la taille de l'entreprise, son chiffre d'affaires, le secteur d'activité, la complexité de sa gouvernance, et l'expérience de son équipe dirigeante. Les entreprises ayant un historique de réclamations ou des problèmes de gestion peuvent se voir appliquer des primes plus élevées.



- **Etendue de la Couverture**

Faute de gestion : La RCMS couvre les erreurs et omissions dans la gestion quotidienne de l'entreprise, y compris les décisions qui peuvent entraîner des pertes financières ou des poursuites de la part des actionnaires, des employés ou des régulateurs.

Non-respect des statuts : Les dirigeants sont également couverts contre les réclamations liées au non-respect des statuts de l'entreprise ou des règles de gouvernance.

Violation des lois et règlements : Les polices d'assurance RCMS couvrent souvent les violations involontaires des lois, telles que les infractions fiscales ou environnementales. Cependant, les violations intentionnelles sont généralement exclues.

- **Exclusions**

Bien que la RCMS offre une large protection, certaines exclusions sont typiques telles que:

Fraude et actes intentionnels : Les actes frauduleux, malversations, ou comportements intentionnellement répréhensibles.

Sanctions pécuniaires et amendes : Les amendes, sanctions financières imposées par les autorités de régulation, ou les pénalités infligées à l'entreprise ou à ses dirigeants.

Conflits d'intérêts et enrichissement personnel : Les réclamations liées à des conflits d'intérêts ou à des actes visant un enrichissement personnel des dirigeants, aux dépens de l'entreprise ou des actionnaires

Responsabilité contractuelle : Les obligations spécifiquement liées à des contrats commerciaux, comme le non-respect des engagements contractuels (hors mauvaise gestion).

Violation délibérée des lois et réglementations : Les violations intentionnelles des lois fiscales, sociales, ou environnementales ne sont pas couvertes, même si la RCMS peut parfois prendre en charge les erreurs non intentionnelles.

Faute grave : Les comportements ou décisions manifestement contraires à l'intérêt de l'entreprise, qualifiés de faute grave, sont exclus des garanties.

- **Extensions de couverture**

Rétroactivité : Certaines polices permettent une couverture rétroactive, prenant en charge les réclamations faites après la signature du contrat, mais concernant des événements antérieurs à la souscription.

Couverture après mandat : Pour les dirigeants quittant l'entreprise, une extension de la couverture après la fin du mandat est souvent prévue. Cela leur permet d'être protégés contre les réclamations liées à leurs actions passées pendant qu'ils étaient en poste.

La majorité des polices d'assurance RCMS fonctionnent sur une base «claims made», ce qui signifie que la couverture est activée lorsque la réclamation est déposée, indépendamment de la date à laquelle le sinistre s'est effectivement produit. Cette approche permet de protéger les dirigeants contre les fautes présumées, souvent alléguées bien après que l'incident soit survenu.

La Réassurance de la couverture RCMS

La couverture RCMS est généralement exclue des traités de réassurance en raison des risques complexes et élevés qu'elle implique. Ces risques sont difficiles à mutualiser et standardiser, d'où le recours fréquent à la réassurance facultative.

Cependant, les assureurs peuvent également se tourner vers des pools d'assurance, comme celui lancé à Singapour par Newline Asia, qui s'est associée à Beazley, et Markel pour lancer le premier Pool d'assurance destiné à fournir une assurance RCMS aux entreprises de toutes tailles. Ce pool offre une capacité allant jusqu'à 30 millions USD par risque, avec un interlocuteur unique pour la gestion des sinistres.

Le marché de l'assurance D&O est dominé par plusieurs acteurs clés, parmi lesquels American International Group (AIG), Chubb, Zurich Insurance Group, Allianz SE, Axa SA, Berkshire Hathaway, Marsh & McLennan, Liberty Mutual Group, et Beazley PLC. Ces entreprises sont des leaders mondiaux dans l'offre de couvertures RCMS, adaptées aux grandes entreprises ainsi qu'aux PME, selon les besoins spécifiques du marché.

Le marché mondial de l'assurance RCMS : Un marché en pleine croissance

Au 31 décembre 2023, le marché mondial de l'assurance responsabilité des dirigeants (D&O) était évalué à environ 25,21 milliards USD. Ce marché a connu une croissance significative en raison d'une surveillance juridique accrue, des coûts de litige en hausse et des exigences réglementaires de plus en plus strictes dans diverses régions. Le marché devrait continuer à croître à un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 9,9 % et pourrait atteindre près de 48,81 milliards USD d'ici 2030.



Répartition par zone géographique :



Le volume global de primes du marché de l'assurance (RCMS) varie considérablement selon les régions, reflétant les différences en matière de développement économique, de régulation, et de sensibilisation aux risques de gouvernance d'entreprise.

L'Amérique du Nord, en particulier les États-Unis, représente le plus grand marché pour la RCMS. Cette région génère une part significative des primes globales, avec les États-Unis seuls contribuant à environ 50% à 60% du volume global. Cela est dû à un

environnement juridique très litigieux, des normes de gouvernance d'entreprise strictes, et une forte sensibilisation des entreprises aux risques associés aux responsabilités des dirigeants.

L'Europe est le deuxième marché en termes de volume de primes RCMS, représentant environ 25% à 35% du marché mondial. Les principaux contributeurs sont le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, et les pays nordiques.

Le marché de la RCMS en Asie-Pacifique est en pleine expansion, contribuant environ 10% à 15% du volume global de primes. Le Japon, l'Australie, Hong Kong, et Singapour sont les principaux marchés de cette région.

Le marché de la RCMS en Amérique Latine est relativement petit avec Le Brésil, le Mexique, et l'Argentine comme principaux contributeurs.

L'Afrique, et le Moyen-Orient restent des marchés émergents, où la sensibilisation et la demande pour la RCMS sont en croissance, mais à un rythme plus lent. L'Afrique du Sud, le Nigéria, et les Émirats Arabes Unis sont les principaux marchés. Les faibles taux de pénétration de l'assurance en général, combinés à une sensibilisation limitée aux risques de responsabilité des dirigeants, limitent la taille de ce marché.

Sinistralité de l'Assurance RCMS : Tendances en hausse

L'assurance Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux (RCMS) est confrontée à des défis croissants en matière de sinistralité, en raison de l'augmentation des réclamations, de la complexité des litiges, et des coûts associés.

Augmentation des Réclamations : Les réclamations liées à la RCMS ont augmenté, en particulier dans des secteurs à haut risque comme la finance, la technologie, et l'énergie. Par exemple, environ 10 % des entreprises dans le monde ont fait face à une réclamation RCMS ces dernières années, une tendance en forte hausse.

Coût des Réclamations : Aux États-Unis, un sinistre D&O typique peut coûter entre 5 et 10 millions de dollars, selon la nature du litige et les parties impliquées. Ces montants peuvent être bien plus élevés pour des affaires complexes ou très médiatisées ; comme dans le cas du scandale Volkswagen (Dieselgate) en 2015, où les coûts de défense et d'indemnisation liés aux poursuites, ont atteint des centaines de millions de dollars en raison de la gravité des accusations et du nombre de parties affectées (investisseurs, consommateurs, régulateurs). Une partie des frais de défenses étant couverte par leur assurance RCMS.

Principales Causes des Sinistres :

Litiges liés aux valeurs mobilières : Les réclamations liées aux violations des lois sur les valeurs mobilières représentent une grande partie des sinistres, notamment en Amérique du Nord. Cela inclut les actions en justice des actionnaires pour mauvaise gestion ou divulgation insuffisante d'informations financières.

Infractions réglementaires : Les dirigeants font face à des réclamations croissantes liées à des infractions aux lois et réglementations, particulièrement dans les secteurs où la surveillance est renforcée.

Cyber-risques : L'augmentation des cyberattaques et des violations de données a également conduit à une augmentation des réclamations en lien avec la gestion des risques cybernétiques.

Les réclamations sont particulièrement fréquentes en Amérique du Nord, où le système judiciaire est plus propice aux litiges. En Europe, les réclamations sont également en hausse, en partie en raison des régulations de plus en plus strictes imposées par l'Union européenne.

État des Lieux en Tunisie

En Tunisie, l'assurance RCMS est encore relativement peu développée en raison de la faible demande et de la méconnaissance de ce type d'assurance. Cela est dû en partie à une culture d'entreprise où la protection des dirigeants n'est pas toujours perçue comme une priorité.

Cependant, avec l'intégration croissante du pays dans l'économie mondiale et l'adoption progressive de normes de gouvernance d'entreprise plus strictes, les grandes entreprises dans les secteurs sensibles reconnaissent de plus en plus son importance en particulier les secteurs bancaires, industriels et énergétiques. L'intérêt pour cette couverture est particulièrement plus prononcé dans les entreprises avec une dimension internationale.

Les Perspectives d'Avenir :

Alors que la Tunisie continue de moderniser son économie et de renforcer son cadre juridique, il est probable que l'assurance RCMS connaîtra une adoption plus large. Le développement de l'industrie numérique et la pression pour plus de transparence dans la gestion des entreprises contribueront à augmenter progressivement la demande pour cette protection bien que les obstacles à son adoption généralisée persistent, notamment pour les PME.

Les compagnies d'assurance doivent jouer leur rôle dans la promotion de l'assurance RCMS en Tunisie. Elles sont les principaux catalyseurs pour éduquer le marché, sensibiliser les entreprises aux risques auxquels leurs dirigeants sont exposés, et proposer des solutions adaptées pour les couvrir efficacement.

Les compagnies d'assurance peuvent collaborer avec des cabinets d'avocats spécialisés en droit des affaires et des conseillers en gestion des risques pour promouvoir la RCMS auprès de leurs clients. Ces partenaires sont souvent en première ligne pour conseiller les entreprises sur la nécessité de se protéger contre les risques de responsabilité civile, et leur recommandation d'une police RCMS peut être déterminante.

Ils peuvent également collaborer avec les banques et les institutions financières pour intégrer la RCMS dans les offres de services destinées aux entreprises en exigeant la souscription d'une assurance RCMS comme condition préalable lors de la structuration de prêts ou d'autres formes de financement, ce qui contribuera à renforcer la pénétration de ce produit sur le marché.

Conclusion

L'assurance responsabilité civile des mandataires sociaux apparaît comme un outil essentiel de gestion des risques, répondant aux défis complexes auxquels sont confrontés les dirigeants dans le paysage des entreprises d'aujourd'hui. En offrant une protection financière aux dirigeants, l'assurance RCMS atténue les risques personnels associés aux décisions managériales, créant ainsi un environnement favorable à un leadership audacieux et innovant. Cela protège non seulement les dirigeants des conséquences potentielles d'erreurs involontaires, mais les encourage également à contribuer à la durabilité et à la rentabilité à long terme de leurs entreprises.

ACTUALITES

Nationales

Tunis Re Flash Info

- Renouvellement de la **certification de Tunis Re au standard financier MSI 20000**. Cette certification, reconduite au mois d'octobre 2024, vient appuyer la crédibilité financière de la société et lui ouvrir de nouvelles perspectives à l'international.
- **«Les assureurs se mobilisent pour la décarbonation en Tunisie»** est l'objet du workshop organisé par Tunis Re le 19 septembre dernier à Tunis, pour échanger autour de la réduction de l'empreinte carbone et des pratiques ESG (Environnement, Social et Gouvernance). A côté des acteurs du secteur des assurances, des experts et des partenaires clés de la transition bas carbone, tels que la STEG, l'ANPE, l'AUGT, et GWS, ont également contribué à l'événement par leurs interventions. Ce workshop a mis en lumière l'importance pour le secteur des assurances de s'engager pleinement dans une démarche durable. La collaboration entre les assureurs, les entreprises et les acteurs publics est essentielle pour réduire l'empreinte carbone et s'adapter aux nouvelles contraintes climatiques.

La Tunisie Accueille le 1^{er} Forum Méditerranéen de la Décarbonation

Les 24 et 25 septembre 2024, Tunis a accueilli **«DecarboMed»**, le premier Forum méditerranéen de la décarbonation, réunissant 35 pays et plus de 2000 participants sous le thème «Vers une Méditerranée neutre en carbone». Organisé par l'«ANME» et l'«UTICA», en partenariat avec le PNUD, l'UE et la GIZ, l'événement a présenté des initiatives et technologies pour réduire l'empreinte carbone, ainsi que la stratégie nationale de décarbonation. Une plateforme numérique a été lancée pour aider les entreprises à évaluer leur empreinte carbone, avec un accent sur l'importance de l'engagement du secteur privé face aux nouvelles réglementations de l'UE, dont le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF).

Projet de la Loi de Finances 2025 : Vers la Création d'un Fonds d'Assurance pour la Perte d'Emploi

Le projet de loi de finances 2025 propose de créer un Fonds d'assurance pour la perte d'emploi pour des raisons économiques. Ce fonds, financé par une subvention de l'État de 5 millions de dinars, inclura une contribution de 0,5 % de la rémunération des employés et employeurs, ainsi que des prélèvements de 14 % sur les recettes du tabac et de 30 % sur les jeux téléphoniques. L'objectif est de soutenir les travailleurs licenciés pour des raisons économiques et de leur fournir un encadrement social.

Financement des Risques de Catastrophes en Tunisie

Lors de son intervention à la 7^{ème} Université d'Eté, organisée le 17 Octobre 2024 par l'ATCF, Mme Monia Ghali Ben Saïd, directrice des souscriptions conventionnelles à «Tunis Re», a indiqué que l'inondation de Nabeul en 2018 a mis en évidence un déficit de couverture en assurance, et était l'élément déclencheur d'une réflexion stratégique sur le plan national concernant la gestion des risques de catastrophes naturelles en Tunisie.

Pour rappel, le Ministère des Finances, en collaboration avec le Comité Général des Assurances et la Banque Mondiale, a organisé en mai 2024, une conférence pour échanger sur les mécanismes publics et assurantiels destinés à mieux protéger financièrement la Tunisie en cas de survenance d'une catastrophe naturelle. Ils ont réitéré leur engagement à être les acteurs de l'implémentation de la Stratégie Nationale de Financement des Risques Catastrophes pour la Tunisie (SNFRC) qui est en cours d'élaboration.

Sécurisation du Secteur Maritime

Face aux enjeux croissants du secteur maritime, Le Groupement des Industries Nautiques de la **CONNECT**, en partenariat avec **STAR Assurances**, a organisé une session dédiée à l'assurance maritime. Des experts, tels qu'Aslan Berjeb (CONNECT) et Frédéric Museur (STAR Assurances), ont abordé les défis du secteur tout en proposant des solutions adaptées pour une gestion optimale des risques maritimes. Cette rencontre a renforcé la collaboration entre professionnels et assureurs, favorisant l'émergence de solutions innovantes pour soutenir la compétitivité des entreprises tunisiennes.

Sécurité Routière : Le nombre des accidents en baisse

Depuis le début de l'année jusqu'au 22 octobre 2024, le nombre d'accidents en Tunisie a atteint 4326, soit en baisse de 11,41% sur un an, ayant entraîné 932 décès et 5969 blessés, contre 4883 accidents ayant causé 970 décès et 5969 blessés pendant la même période de l'année 2023, d'après les statistiques publiées par l'Observatoire National de la Sécurité Routière (ONSR).

4^{ème} Journée de l'Agent d'Assurance

Le Syndicat National Tunisien des Agents d'Assurance (SNAGAT) a organisé, le 23 octobre 2024 à Tunis, la 4^{ème} Journée de l'Agent d'Assurance, sous le thème :

«La numérisation et l'agent d'assurance : opportunités et défis».

Des experts tels que Khaled Ghedira, Grégoire Dupont, Pascal Chapelon et Hassène Feki ont partagé leurs insights sur l'intelligence artificielle, les outils numériques et les perspectives du marché français, initiant ainsi un dialogue sur la transformation digitale du secteur de l'assurance en Tunisie.

AMI Assurances: 4^{ème} édition du séminaire sur l'électromobilité

La 4^e édition du séminaire sur l'électromobilité, organisée par AMI Assurances en partenariat avec Cabinet Touil d'expertise automobile matériel, industriel et incendie, s'est tenue le 22 octobre 2024 à Tunis. Cet événement a rassemblé des experts internationaux autour des enjeux liés aux voitures électriques et aux technologies émergentes.

COMAR lance son application mobile %100 digitale

COMAR lance son application mobile entièrement digitale, **COMAR Plus**. Accessible sur iOS, Android et en ligne.

Cette plateforme vise à simplifier la gestion des contrats d'assurance en éliminant les déplacements et les formalités administratives.

ACTUALITES

Internationales

Une Perspectives de Stabilité pour les Renouvellements de Réassurance en 2025

Hannover Re prévoit des prix et des conditions stables pour les renouvellements de traités de réassurance en assurance dommages et responsabilité au 1^{er} janvier 2025, avec une anticipation d'équilibre entre l'offre et la demande dans la plupart des marchés. En 2024, le réassureur a constaté des améliorations en matière de tarification et de conditions dans certains secteurs, tout en continuant à se concentrer sur les couvertures de réassurance non proportionnelles.

Cependant, Hannover Re souligne l'importance de maintenir des niveaux de tarifs appropriés, surtout face à l'augmentation des pertes assurées.

Coût des catastrophes naturelles et humaines au 1^{er} semestre 2024

Selon une estimation de Swiss Re, les catastrophes naturelles ont engendré des pertes de 120 milliards de dollars au premier semestre 2024, dont la moitié est assurée. Les orages et les inondations représentent plus d'un tiers de ces pertes, soit 42 milliards de dollars. Les pertes assurées mondiales dues aux catastrophes naturelles se chiffrent à 60 milliards de dollars, soit 62 % de plus que la moyenne des dix dernières années. Parmi celles-ci, 70 % sont attribuées aux orages violents, principalement aux États-Unis. Les orages ont généré des pertes de 42 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 87 % par rapport à la moyenne décennale.

Helene et Milton : Pertes assurées combinées estimées entre 35 et 55 milliards US\$

Moody's RMS Event Response prévoit que les pertes de l'industrie d'assurance privée aux États-Unis dues aux ouragans Helene et Milton pourraient atteindre entre 35 et 55 milliards US\$. Ces tempêtes ont eu un impact considérable sur plusieurs régions, causant des dommages à la suite de vents violents, d'ondes de tempête et d'inondations.

Pour l'ouragan Helene, les pertes assurées sont estimées entre 8 et 14 milliards US\$, avec des pertes potentielles pour le Programme national d'assurance inondation (NFIP) qui pourraient dépasser 2 milliards de dollars. En revanche, les pertes assurées liées à l'ouragan Milton devraient être plus élevées que celles causées par Helene.

CCG : Résultats des assureurs cotés au 2^{ème} trimestre 2024

Selon Insurance Monitor, les 77 assureurs cotés en bourse dans la zone du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) ont enregistré un bénéfice net de 1,2 milliard US\$ au T2 2024 (+8 % sur un an). Le revenu d'assurance a atteint 18,239 milliards US\$ (+15,2 %). Le ratio combiné s'est dégradé de 0,8 point à 97,2 %, en partie à cause des inondations d'avril 2024 aux Émirats.

EAU: Nouvelle réglementation pour l'activité de courtage d'assurance

La Banque centrale des Émirats arabes unis (CBUAE) adopte une nouvelle réglementation sur le courtage d'assurance, qui remplace celle de 2013 et entrera en vigueur le 15 février 2025.

Désormais, les courtiers devront désigner un auditeur externe et ne pourront pas exercer d'autres professions liées à l'assurance. La garantie bancaire reste fixée à 3 millions AED (environ 817 000 US\$) pour les courtiers locaux, avec des montants supplémentaires requis pour les succursales et les courtiers étrangers. Le capital minimum requis demeure inchangé, et les courtiers ne sont plus autorisés à collecter les sinistres, hors réassurance.

Nouvelle loi pour les activités d'actuariat en Egypte

Une nouvelle loi a été adoptée en juillet 2024, permettant à l'Autorité de Régulation Financière (FRA) de délivrer des agréments aux sociétés d'actuariat. Conformément à cette réglementation, les personnes souhaitant créer une entreprise d'actuariat doivent soumettre une demande à la (FRA). Le capital minimum requis pour exercer des activités actuarielles dans le pays a été fixé à 3 millions EGP (62 040 US\$).

Marché algérien des assurances au 1^{er} semestre 2024

Le secteur des assurances en Algérie a enregistré une croissance de 7 % au premier semestre 2024, atteignant un chiffre d'affaires global de 89,8 milliards de DA. Cette performance est soutenue par une augmentation de 51 % des acceptations internationales et une croissance de 5 % dans les assurances dommages, particulièrement l'assurance automobile. Les assurances de personnes ont également progressé, notamment grâce à une hausse de 29 % des primes d'assistance voyage.

Marché Marocain des Assurances : Chiffre d'Affaires Semestriel 2024

Selon l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), le chiffre d'affaires du marché marocain des assurances a atteint 32,4 milliards MAD (3,2 milliards US\$) au 30 juin 2024, marquant une hausse de 4,4 % par rapport à l'année précédente. Les primes d'assurance non-vie ont progressé de 4,1% pour atteindre 18,7 milliards MAD (1,8 milliard US\$), représentant 57,7 % du marché. Les souscriptions en assurance vie se chiffrent à 13,7 milliards MAD (1,4 milliard US\$), avec une croissance de 4,7 %, constituant 42,3 % du portefeuille global.

Fusions & acquisitions

- CCR Re changera de nom pour Arundo Re : À compter du 16 janvier 2025, CCR Re opérera sous le nom d'Arundo Re, marquant une nouvelle étape après l'acquisition de 75 % de son capital par les groupes SMABTP et MACSF.

- Saham Re a officiellement changé de nom pour devenir SanlamAllianz Re suite à la fusion entre Sanlam et Allianz. Ce rebranding s'accompagne d'une nouvelle identité visuelle.

NOMINATIONS

- M. Zahir Sharif a été nommé à la tête de la DIFC Insurance Association.

- M. Ahmed Al-Jabr a été nommé CEO de Saudi Re.

MANIFESTATIONS

AMRAE 2025 : La 32^{ème} édition « **Les Rencontres AMRAE** » Le congrès se déroulera les 5, 6 et 7 février 2025 à Deauville. Sur le thème: «**L'Art du risque : sculpteurs d'opportunités**».

Indicateurs Clés du Marché des Assurances en Tunisie Au 30.06.2024

Au 30 Juin 2024 Le secteur des assurances en Tunisie a été caractérisé par :

	2023	Evol 23/22	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024	Evol 24/23
(M DT)					
Chiffre d'affaires	3 389	6%	1 848	2 030	10%
Auto	1 358	4%	749	819	8%
Vie	928	3%	461	533	16%
Autres	1 103	13%	629	678	8%
Indemnisation	1 793	3%	868	901	4%
Auto	871	8%	415	420	1%
Vie	282	-12%	151	161	6%
Autres	640	5%	302	320	6%
Nombre de sinistres	1 584 368	2%	1 039 474	1 080 859	4%
Auto	308 492	2%	151 589	157 756	4%
Autres	1 275 876	2%	887 885	923 103	4%
Placements	9 157	9%	8 595	9 595	12%

Indicateurs d'Activité Trimestriels de Tunis Re

3^{ème} Trimestre 2024

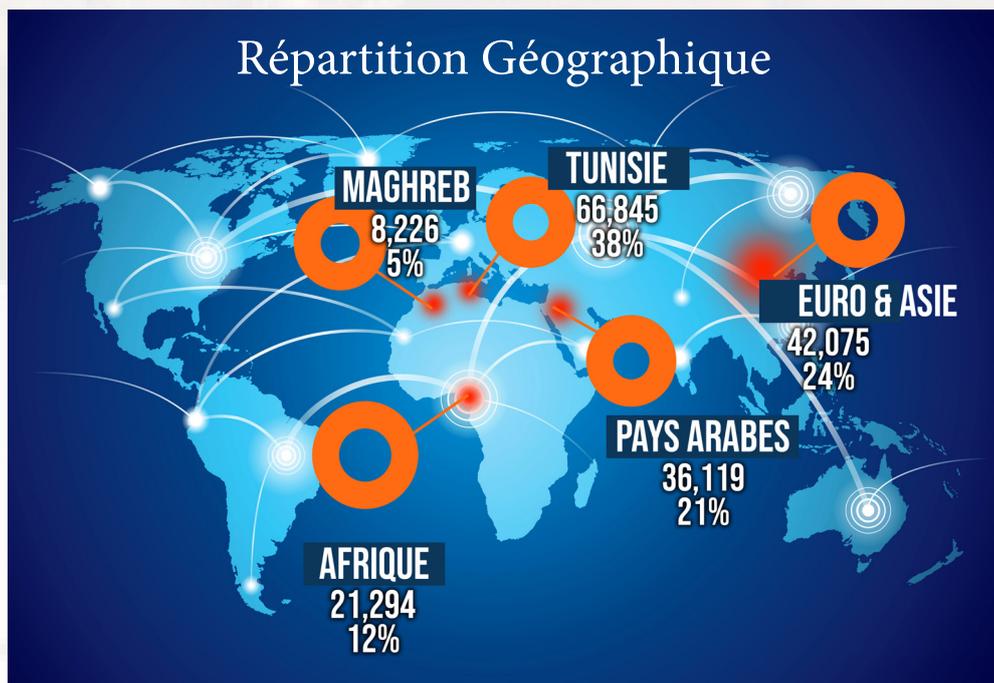
Chiffre d'Affaires **174,559 MDT**

+15%

Prime retenue **139,907 MDT**

Taux de rétention

80%



116,833 MDT

Charge sinistres brute

58%

Ratio de sinistralité

Placements

Revenus



527,954 MDT



23,521 MDT

INDICATEURS AU 30 septembre 2024 DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE COTÉES EN BOURSE (MDT)

Compagnies	PRIMES EMISES			CHARGE SINISTRES BRUTE			PRODUITS DE PLACEMENT		
	Sept-24	Sept-23	Var%	Sept-24	Sept-23	Var%	Sept-24	Sept-23	Var%
	STAR	329,799	303,132	9%	204,913	195,003	5%	78,073	82,338
ASTREE	205,946	190,505	8%	224,919	97,639	130%	44,739	41,447	8%
BH ASSURANCE	148,643	130,193	14%	101,725	67,445	51%	22,303	19,652	13%
MAGHREBIA *	211,315	194,015	9%	112,224	102,985	9%	23,306	21,570	8%
MAGHREBIA VIE *	86,088	75,162	15%	38,327	27,567	39%	32,673	28,164	16%
AMI	123,858	124,301	-0,4%	68,399	68,675	-0,4%	27,234	27,287	-0,2%
Tunis Re	174,559	151,433	15%	116,833	109,733	6%	23,521	21,343	10%

* Charge sinistres nette

Meilleurs Vœux de Bonne Continuation à notre Chère Collègue
 Mme Salma Majoul employée exemplaire au titre de l'année 2023.



Directeur Responsable de la Publication : Mme Lamia Ben Mahmoud

Société Tunisienne de Réassurance

12, Avenue du Japon Montplaisir - B.P 29 - 1073 Tunis - Tél : (216) 71 904 911 Fax: (216) 71 904 930 R.C. : B1115971996

Contact : Direction Marketing - Site web : www.tunisre.com.tn - Email : mark@tunisre.com.tn